

<https://www.aefinfo.fr/depeche/705925>

Erwin Canard

4 min read

Je me suis posé la question de la démission (Amélie Oudéa-Castéra)

Invitée de France 2 le 17 janvier 2024, Amélie Oudéa-Castéra affirme, alors que la polémique sur la scolarisation de ses enfants dans l'enseignement privé se poursuit ([lire sur AEF info](#)) : "Naturellement, je me suis posé la question de la démission. J'ai à cœur que l'école réussisse et me suis demandé : est-ce que les circonstances le permettent ?". La ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports est alors restée en poste, ayant, dit-elle, "la confiance du chef de l'État et du Premier ministre. Je suis toujours à leur disposition car c'est le service public qui prime".



Amélie Oudéa-Castéra, le 17 janvier 2024, sur France 2. Capture d'écran France 2

Lors d'une conférence de presse, la veille, Emmanuel Macron a en effet apporté son soutien à la ministre, évoquant des "propos maladroits" mais prônant "l'indulgence" et

estimant qu'on "ne juge pas les gens sur leur choix individuel : le choix de l'école est privé, on n'a pas à faire des procès là-dessus" ([lire sur AEF info](#)).

Accusée d'avoir menti sur les raisons ("un paquet d'absences non remplacées") l'ayant amenée à scolariser ses enfants au sein du groupe scolaire Stanislas, à Paris, Amélie Oudéa-Castéra reconnaît : "Les états statistiques du rectorat et la parole de l'enseignante [de l'école publique où était son fils] me donnent tort, dont acte". La ministre affirme néanmoins avoir été "de bonne foi", se basant sur un "ressenti" de l'époque [2009].

À l'instar du président de la République, elle estime toutefois "qu'aucun parent d'élève n'a à se justifier de ce type de choix. Il faut respecter les familles".

De nouvelles annonces prochaines sur le remplacement ?

Affichant sa "détermination pour l'école", sa "volonté de conduire la feuille de route" établie par Emmanuel Macron et Gabriel Attal pour l'éducation ([lire sur AEF info](#)), Amélie Oudéa-Castéra explique être "au travail aux côtés de toute la communauté éducative". Elle a reçu toutes les organisations syndicales représentatives en réunion bilatérale en début de semaine.

La ministre annonce en outre sur France 2 que, "dès la fin du mois, je vais faire des propositions au Premier ministre" pour encore améliorer le remplacement des enseignants. Il s'agit de "trouver le bon scénario, en concertation avec les syndicats". Si la part d'absences d'enseignants de courte durée remplacées a augmenté depuis l'an dernier, selon Emmanuel Macron, passant de 5 % à 15 %, l'objectif de 100 % est encore loin.

Interrogée sur la revendication des syndicats d'une hausse des salaires des enseignants, Amélie Oudéa-Castéra a esquivé la question, expliquant que la hausse des rémunérations devait aussi concerner "les infirmières et les AESH". FO appelle à la grève le 25 janvier et une intersyndicale (FSU, FO, CGT, SUD) appelle à une autre mobilisation, le 1er février, notamment pour une hausse des salaires, en même temps que l'intersyndicale de la voie professionnelle, qui s'oppose à la réforme du lycée pro ([lire sur AEF info](#)).

Amélie Oudéa-Castéra visée par une plainte en diffamation

Selon les informations de l'AFP confirmées par AEF info, le Snapen a déposé une plainte en diffamation contre Amélie Oudéa-Castéra. Le président du syndicat, Gérard Lenfant, explique à l'AFP que cette plainte, déposée à la C.J.R. "vise à sanctionner les propos qu'elle a tenus pour justifier la scolarisation de ses enfants dans le privé", qui "touchent la réputation des agents en décrédibilisant l'enseignement public et, plus généralement, à imposer le respect dû par les plus hautes administrations à ces derniers".

Generated with Reader Mode